



SOMMAIRE

	pages
Actualités Le mot du Maire	1
Informations municipales	2/3
Education	4/5
Vie Associative	5/6/7/8
Info ONF Social	8/9
Culture	10
Page de la minorité	11
Vie pratique Carnet Agenda	12

| ACTUALITÉS |

| LE MOT DU MAIRE |

Les agents recenseurs viennent de terminer leur mission. Les chiffres définitifs nous seront communiqués d'ici quelques mois. Je tiens à remercier sincèrement Mireille, Serge et Jacques qui, sous la coordination d'Audrey, ont effectué ce recensement avec assiduité. Si la grande majorité des Gonvillois ont collaboré pour que tout se déroule pour le mieux, je regrette que certaines personnes aient obligé les agents recenseurs à revenir à plusieurs reprises à leur domicile pour récupérer les documents. Pour certains, j'ai dû leur adresser des courriers pour qu'ils restituent leurs fiches de renseignements. D'autres n'ont pas souhaité effectuer ce recensement qui, je le rappelle, est obligatoire. Le législateur devrait revoir le montant de l'amende qui, à mon sens, est dérisoire pour que chaque habitant de notre village collabore avec les agents recenseurs. Du nombre d'habitants dépendent les dotations de l'état. Comme les années précédentes, la cérémonie des vœux a rassemblé un grand nombre de Gonvillois et d'élus des communes gessiennes, je tiens à remercier l'ensemble des participants.

Dimanche 19 février, 75 personnes de plus de 65 ans ont répondu présentes à l'invitation de la municipalité et du CCAS pour le repas annuel. Merci aux élus et aux bénévoles qui ont organisé cette journée, sans oublier les établissements Derudet, la boulangerie Humbert pour le repas ainsi que l'association Swan Rangers pour l'animation.

Nous préparons le budget primitif 2017 qui doit être voté au plus tard le 15 avril. Nous mettrons cette année l'accent sur les aménagements routiers afin de sécuriser le déplacement des piétons. Les deux itinéraires qui seront aménagés en priorité sont la Rue St Jean et celui depuis l'extrémité de la Rue de la Charrière en direction du hameau voisin de Feigères. Aintegra nous a fait parvenir une proposition d'honoraires pour nous aider à réaliser ces travaux.

La mise aux normes des sanitaires de la salle polyvalente et des améliorations de la performance acoustique vis-à-vis du voisinage sont une autre de nos priorités pour 2017. Nous attendons les devis des maîtres d'œuvre pour faire le choix définitif du candidat retenu.

Autres projets qui devraient se réaliser cette année, la création d'une aire de jeux pour les jeunes enfants à proximité du skate-park et le remplacement de l'aire située dans le parc de la maison communale. La clôture du square autour du monument aux morts devrait être rénovée.

Nous venons de signer le bon de commande du tractopelle. Bien que le devis des établissements Chevillard soit légèrement supérieur, nous avons privilégié le choix de la proximité pour assurer le service après-vente. De plus, le matériel proposé, de même que la durée de la garantie étaient plus favorables pour la collectivité.

Bon printemps à tous, en espérant que la pluviométrie permettra aux nappes phréatiques de se recharger.

Michel Brulhart

Vœux du maire du 21 janvier



Urbanisme

Demandeur : PERONE Olivier / Rue de l'Église

Nature des travaux

Décision

Modification de permis de construire Avis favorable

Modification des matériaux de construction, de la superficie et de l'implantation de la maison

Travaux d'élagage



La Mairie a envisagé l'élagage de notre cher séquoia situé sur le terrain de la maison communale.

En effet, ce dernier a subi beaucoup de dégâts, notamment la foudre, mais aussi une

descente de cimes liée aux épisodes secs que nous avons connus ces dernières années.

Nous nous sommes donc rapprochés de l'ONF pour effectuer ce travail fastidieux, mais nécessaire, et ainsi couper les branches mortes et réduire la cime de 4m.

Pour information, la hauteur actuelle de l'arbre est de 28m avec un diamètre de 2,3m !

Nous espérons pouvoir encore longtemps profiter de cet arbre majestueux.

Travaux d'été pour les jeunes

Pour travailler l'été avec les employés de voirie, la mairie recrute des jeunes de la commune dès l'âge de 16 ans. Les candidatures doivent parvenir en mairie avant le **15 mai 2017**. La priorité sera donnée aux nouvelles demandes. Suivant le nombre d'inscriptions, un tirage au sort aura éventuellement lieu.

Dépenses

VOIRIES / RÉSEAUX

• Travaux d'accès chemin du Champ de Foire	3 244.80 €
• Aménagement chemin du Vieux Nant	69 298.74 €
• Etude aménagement de voiries	5 040.00 €

TRAVAUX / ENTRETIEN BATIMENTS

• Etude acoustique salle polyvalente	4 320.00 €
• Entretien des installations gaz et extincteurs	2 851.73 €

ACCUEIL DE LOISIRS / ECOLE

• Repas cantine octobre à décembre 2016	12 408.00 €
• Transports piscine de Chancy	1 190.00 €

DIVERS

• Tables maison communale	4 323.96 €
• Sonorisation portable	2 225.00 €
• Travaux de maintenance ONF	2 370.06 €
• Infogonville décembre 2016	1 200.00 €

Cérémonie de la Sainte Barbe

Le 28 novembre 2016



Délibération

Délibération n°02/2017 - Attribution d'une subvention exceptionnelle au profit de l'association « Les Cupules – Alternative Gonvilloise »

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil municipal que l'association « Les Cupules – Alternative Gonvilloise » souhaite organiser la projection du film « Demain » le 12 février 2017 à l'attention des habitants de St Jean de Gonville.

Afin de couvrir les frais de diffusion, l'association sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle d'un montant de 270 €.

Elections présidentielles et législatives

Nous vous rappelons les prochaines élections présidentielles qui auront lieu les **23 avril et 7 mai 2017** et les législatives les **11 et 18 juin 2017**. Nous vous rappelons qu'il faut être citoyen français et être inscrit sur la liste électorale de la commune pour pouvoir voter. De même il faudra présenter une carte d'identité. **Le bureau de vote se tient à la Maison Communale, Rue du Bourg.** Il sera ouvert **de 8h à 19h** pour les présidentielles et jusqu'à **18h** pour les législatives. Le dépouillement suivra. Il sera public.

Arrêté préfectoral

A compter du 21 mars 2017 et dans le département de l'Ain, les demandes de carte nationale d'identité et de passeport, sont à déposer dans l'une des mairies équipées d'un dispositif de recueil. Pour le Pays de Gex : St Genis Pouilly, Ferney-Voltaire, Gex et Divonne les Bains.

Les fenêtres de l'Avent de décembre 2016



Voirie

Radar pédagogique

Du 8 novembre au 12 décembre 2016, un radar pédagogique a été installé Route de Roulave dans le sens entrant du village. La vitesse est limitée à 50 km/h. Sur 32186 véhicules entrants, 82,29 % respectent la vitesse. Il faut noter que pour les 17,71 % restants qui sont au-dessus de la limite, certains entrent dans le village à plus de 130 km/h.

Notre radar permet d'enregistrer les données dans les 2 sens, ce qui nous permet d'analyser également le flux sortant du village. Donc, sur 33766 véhicules sortants, seulement 29,83 % respectent la vitesse autorisée, avec notamment un record de vitesse à 146 km/h !

Outre le risque de contravention, la vitesse excessive ou inadaptée reste la première cause principale des accidents mortels. En milieu urbain les obstacles sont beaucoup plus nombreux : piétons, vélos, rollers, scooters...

Dans un esprit de respect des riverains et de chaque gonvillois, nous ne pouvons que vous encourager à lever le pied... Nous tiendrons compte de ces informations pour l'aménagement futur de cette entrée de village.



Inscriptions rentrée 2017



L'agrandissement de l'école

Les inscriptions des enfants nés en 2014 (ou avant) se feront conjointement en mairie puis à l'école les **12 et 13 avril 2017**.

Vous devez tout d'abord vous présenter au secrétariat de la Mairie entre 8h et 16h munis de :

- Cartes d'identité ou passeports (parents et enfants)

- Livret de famille ou acte de naissance (enfants)
 - Carnet de santé à jour des vaccins (enfants)
 - Justificatif de domicile (parents)
 - Pour les enfants nés en 2014 : 4 photos d'identité.
- Il vous sera délivré un certificat d'inscription scolaire.

Ensuite vous devrez vous présenter au bureau de la directrice de l'école entre 8h et 16h30 munis de :

- Certificat d'inscription scolaire (remis par la mairie)
- Carnet de santé à jour des vaccins (enfants)
- Pour les enfants précédemment inscrits dans une autre école : le certificat de radiation et le livret d'évaluation

Si vous n'êtes pas disponible à ces dates-là, il faudra convenir **d'un rendez-vous individuel** à la mairie puis à l'école (un lundi si possible).

Avant toute inscription à l'école, **l'inscription en mairie est indispensable**. **Pour les familles n'habitant pas St-Jean** et souhaitant scolariser leur enfant dans notre école, vous devez obligatoirement obtenir une **dérogation** de la mairie de votre **commune de résidence** avant de demander une dérogation à **notre maire**. Ceci vous permettra alors d'effectuer les formalités en mairie.

NAP - Nouvelles Activités Périscolaires



Pour la période 3 des Nouvelles Activités Périscolaires, chaque animatrice a proposé un projet à son groupe, en plus des activités proposées régulièrement :

- Les MS : « projet intergénérationnel », décoration des sets de table pour le repas des aînés.
- Les GS : « Création d'une pièce de marionnettes »
- Les CP : « Création et illustration d'une histoire » pour les petits
- CE1-CE2 : « Théâtre ou jeux de rôles »
- CM1-CM2 : « Reportages des NAP »

Pour la période 5, un fil conducteur sur la sécurité routière sera proposé à tous les groupes ainsi qu'un spectacle de fin d'année.

L'accueil de loisirs dans ses nouveaux locaux...

Depuis le 30 janvier, le restaurant scolaire et l'accueil de loisirs (NAP, Périscolaire, mercredis et vacances) ont emménagé dans la nouvelle école. Au rez de chaussée, il y a le restaurant scolaire, au 1^{er} étage, 2 salles pour les activités. C'est avec joie que l'équipe d'animation et les enfants ont pu décorer et aménager les différentes salles. Les enfants ont donc beaucoup plus de temps pour jouer lors du temps méridien puisqu'il n'y a plus le trajet jusqu'à la salle polyvalente.

Pour les vacances d'hiver, le thème était « St Jean fait son cinéma ». Les enfants et les animatrices se sont pris au jeu pour créer une bande annonce, une fresque de cinéma, un journal, des décorations cinématographiques... Une sortie au cinéma de Ferney Voltaire a été programmée pour visionner « Tous en Scène ». Une journée Carnaval a eu lieu avec défilé jusqu'à la mairie (pour cause de mauvais temps), un grand jeu préparé par les Grands et une boum. Pour finaliser les vacances, un cluedo géant sur les héros Marvel a été organisé.

Pour cet été, l'ouverture de l'accueil de loisirs se fera **du 10 au 29 juillet et du 28 août au 1^{er} septembre**. Un camp sera organisé **du 10 au 13 juillet pour les CE2-CM1-CM2**.

Les différentes dates à retenir :

- Inscriptions pour les vacances de printemps : **dès le 7 avril**
- Inscriptions pour les vacances d'été : **dès le 5 juin**
- Inscriptions pour l'année 2017/2018 : **dès le 5 juin**



VIE ASSOCIATIVE

La Bonne Humeur



Comme souvent à la reprise de septembre, l'activité musicale a été très dense. Fin novembre c'était la cérémonie de la Sainte Barbe organisée par les pompiers de Saint Jean de Gonville, un chaleureux accueil nous était réservé. Puis décembre est arrivé, avec les aubades dans les foyers organisateurs des fenêtres de l'Avent. Musicalement agréables, ces rencontres ont eu lieu autour de tables bien achalandées, et ont même fait des émules dans les communes voisines. Un soir, nous nous sommes retrouvés à Greny, rue Dommartin, où régnait une ambiance de vogue du village. On poussa même jusqu'à Marongy, où les chants de Noël animèrent la crèche vivante du Gaec reconnu Sallet.

Le point d'orgue aura été le concert du 11 décembre à Saint Jean, animé par nos

deux orchestres aux effectifs quasi-complets. Les commentaires, distillés par le public de la salle polyvalente autour du verre de l'amitié, confortaient nos choix musicaux. Tout au long de cette année 2016, nous avons été très touchés par les marques de sympathie, de soutien et d'encouragements manifestées à l'égard de nos formations, au fil des aubades et des concerts.

La Bonne Humeur est arrivée en force ce samedi 7 janvier au Centre Georges MOUSTAKI, au village des Moussières où, surprise, nous étions les seuls locaux.

Pendant ce week-end de séminaire, nous avons préparé le programme du concert de printemps. La petite fondue en arrivant, sous un soleil accueillant et presque chaleureux, a mis tout le monde en condition pour un travail aussi sérieux que bénéfique. Il ne tient qu'à vous à venir en apprécier le résultat, le 1^{er} avril prochain... Comme d'habitude, après l'effort, la détente et le karaoké ont fait place aux répétitions « tutti » dans la grande salle d'animation. Une petite frayeur au moment du départ lorsque l'un des nôtres a remarqué, isolée près de l'entrée, une valise noire suspecte. On pensait tout de suite à faire intervenir le RAID et les dé-

mineurs, mais une rapide enquête, diligentée par nos soins, a abouti à l'identification de l'objet inquiétant, qui n'était autre que la propriété de Sophie, déjà loin, pressée de retrouver son chéri.

A l'école de musique, les huit poussins de l'atelier musical ont fait connaissance avec l'instrument de leur choix. C'est pour eux le début des grandes sensations et la concrétisation du travail du solfège dispensé en parallèle. Les grands élèves, quant à eux, travaillent leurs partitions **pour l'audition du 13 mai** dans notre salle de répétition, à la Maison des Associations de Péron. Ce n'est pas encore le temps des examens, mais beaucoup y pensent déjà.



**Samedi 1^{er} avril 2017
à 20h30**
Concert de la Bonne Humeur
Salle Champfontaine
de Péron
Avec les orchestres junior et senior

Maxime Collet
Société Musicale de Péron - St Jean de G.
<http://www.bhumeur.asso.cc-pays-de-gex.fr/>

Club de l'Amitié

Le Club de l'Amitié a tenu son Assemblée Générale le jeudi 16 février. Plusieurs manifestations seront organisées cette année. Un voyage à Pont-de-Vaux aura lieu **le dimanche 14 mai**. Les personnes désireuses de se joindre à nous peuvent se renseigner par téléphone au **04.50.56.32.28**.

Je rappelle que notre Club se réunit **tous les jeudis après-midi à partir de 14h30** pour passer un agréable moment.

Bienvenue à tous.

La Présidente **Denise Combet**

Foot Sud Gessien

Réveillon réussi au Sud Gessien



Soirée du Réveillon

C'est dans une tenue inhabituelle, que les membres du comité et bénévoles du Football Sud Gessien ont reçu leurs invités lors de la soirée du réveillon.

Dans une salle remplie pour l'occasion et sur le thème Pirate des Caraïbes, cette soirée a été une réussite pour l'association.

Une nouvelle fois, un grand merci à tous nos bénévoles, et rendez-vous en 2018.

Les U11 enchaînent les performances

Pendant la trêve hivernale, c'est au centre sportif de Sergy, que nos équipes U11 se sont retrouvées, pour un apprentissage du Futsal, proposé par nos éducateurs. Et quel apprentissage, puisque cette génération de 2006/2007, remporte tournoi sur tournoi. Victorieux du tournoi de St Genis début janvier, ils viennent de remporter (1^{er} exæquo), le tournoi de Bellegarde et le tournoi de Divonne. Ils enchaîneront avec un tournoi régional à Bellegarde, un à Dardagny et le dernier à Viry.

Un grand bravo à ce groupe qui met à l'honneur les couleurs et l'esprit du Foot Sud Gessien.



Le Sou des Ecoles



L'année 2016 s'est terminée en douceur avec le goûter de Noël. A cette occasion, les enfants des NAP, dirigés par Amandine et son équipe, ont donné une représentation de leur spectacle. Entre acrobaties, chants, danses et ombres chinoises, ils nous ont dévoilé tous leurs talents. Cette année encore l'harmonie de la Bonne Humeur nous a emmenés dans les rues de Saint Jean pour un défilé musical à la lueur des lampions.

Le Père Noël nous a ensuite rendu visite et a pris le temps de poser avec chacun pour la traditionnelle séance photo.

L'année 2017 a commencé avec la fête du carnaval sur le thème des contes. Parents et enfants sont venus nombreux parés de leurs déguisements tous plus beaux les uns que les autres.

Nous vous donnons rendez-vous **le 13 mai 2017 pour la foire aux plantons**. Nous comptons sur vous !

L'équipe du Sou des Ecoles

Pétanque Gonvilloise

L'assemblée générale de la pétanque a eu lieu **le 28 février 2017**. Après le bilan général de l'année et les divers débats a eu lieu l'élection du nouveau bureau composé comme suit:

Président : Christophe Carminati / Vice-Président : Serge Bail / Trésorière : Sylvia Carminati / Vice-Trésorier : Patrick Hostettler / Secrétaire : Liliane Martin / membres : Geneviève Combet, Christophe Petit, Jean-Paul Martin, Jason Heripres, Sébastien Prieur et Claude Recour. Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux arrivants !

La saison débutera **le mardi 4 avril 2017** et les inscriptions commenceront **le mardi 28 mars 2017 à 18h30**.

Prochaine manifestation de la saison :

• la Foire aux Plantons **le samedi 13 mai 2017**, organisée conjointement avec le Sou des Écoles. Nous vous accueillerons dès le petit matin pour un café ou plus tard pour partager un repas dans une ambiance conviviale

Nous espérons vous voir nombreux **tous les mardis** pour nos parties de pétanque **de 18h00 à 23h00** ou tout simplement pour venir partager un agréable moment, ainsi qu'à toutes nos manifestations. **Le Président Christophe Carminati**

Saint Jean Gym

Quelques nouvelles de notre club :

Saint Jean Gym a battu cette année les records d'inscriptions avec un total de 215 adhérents. Les animatrices sont toujours aussi motivées pour satisfaire les adhérent(e)s dans les disciplines proposées.

Nous avons également proposé les activités "extra-muros" suivantes :

1/ Notre traditionnel repas de fin d'année a eu lieu cette année au restaurant « L'Alambic » de Logras, le vendredi 2 décembre, et a rassemblé une quarantaine d'adhérents pour partager un repas dans la bonne humeur et la convivialité.

2/ Un rassemblement plus sportif a eu

lieu le samedi 11 février avec également une quarantaine de participants très motivés. Grâce à l'initiative de notre président, André Dupaquier, nous avons eu la chance d'effectuer une randonnée « raquettes » à Bellecombe, dans le Haut Jura, dans un cadre hivernal majestueux et sous un soleil éblouissant. « Après l'effort, le réconfort » dit le dicton : c'est dans l'accueillante auberge « La Guienne » et dans une ambiance très sympathique que nous avons dégusté un excellent repas composé, entre autres, du jambon au foin, la spécialité du chef !



Venez retrouver toutes les informations relatives à notre club et aux événements sur notre site web saintjeangym@gmail.fr



Tourn'Sol

L'air diffuse la chanson du printemps et nous aspirons au renouveau et à la douceur des températures. C'est une excellente période pour mettre en route les plans que nous avons échaudés pendant l'hiver. Mais notre élan peut être saboté par un manque de dynamisme.

C'est donc le moment propice pour penser au nettoyage... celui de notre corps notamment ! Détoxifier, détoxi-

ner, jeûner, faire des diètes autant de programmes pour reprendre de la vitalité. Mais lequel nous convient ? Tethena Teffera, naturopathe, nous a prodigué quelques conseils pour nous aider à faire un juste choix le lundi 13 mars.

Expérimenter l'origami comme un exercice de transformation de soi est une expérience que l'Association Tourn'sol mènera avec Kathy Lévêque, artiste,

le 3 avril à 19h45.

L'art du pliage peut en dire long sur soi ! Et des ateliers de connaissance de soi débiteront **le lundi 20 mars à 19h30** aussi à St Jean de Gonville. Et en filigrane se poursuivront d'autres activités dont vous trouverez tous les détails sur notre site : www.tourn-sol.fr

L'Association Tourn'Sol vous souhaite un joyeux printemps !



Sapeurs-Pompiers

C'était une jolie fin d'année 2016 pour les sapeurs-pompiers de St Jean de Gonville qui, lors de leur Sainte-Barbe ont pu accueillir une future recrue fraîchement dans le bain... ou dans le casque. Félicitations à Florian Fontaine et sa compagne Mélodie Bachellez pour la naissance de leur petite Noelyne née le 17 novembre.

A vos agendas :

Le **9 avril 2017** se tiendra le parcours sportif des sapeurs-pompiers dans notre commune ; cette manifestation est organisée chaque année entre le CIS Thoiry et les CPINI de Sergy et St Jean de Gonville.

Cette année, St Jean reçoit, avec une nouveauté cependant : la confection de son propre parcours sportif ! La compétition pourra donc avoir lieu à proximité de la caserne. Merci aux bénévoles qui ont mis leurs compétences et leur temps à disposition pour cette réalisation : Claude Mornand, Olivier Guillemard, Martial Perreau, Franck Billaud et Gilles Droux.

La population Gonvilloise sera la bienvenue pour encourager nos compétiteurs dans cette épreuve « sapeurs-pompiers » spécifique et également « nos anciens » dans un concours légèrement moins physique mais tout aussi important puisque ceux-ci se confronteront lors d'un concours de pétanque. **Nathalie Mesot**



| INFOS |

Office National des Forêts



Lutte contre la chenille processionnaire du Pin

La chenille processionnaire du pin est un insecte ravageur qui se développe depuis plusieurs années en Rhône-Alpes. Vivant en colonies, les chenilles construisent à l'automne des nids (cocons blancs), essentiellement dans les pins et les cèdres, parfois dans les cyprès. Au terme de leur développement, souvent en mars, les chenilles quittent le nid puis se déplacent en procession, pour aller s'enfouir dans le sol où elles achèveront leur transformation en papillon.

Il existe un risque sanitaire important car les poils de la chenille sont très allergènes pour l'homme, ainsi que pour les animaux domestiques. Le risque s'accroît au moment des processions au printemps (contact direct, projection des poils par la chenille), mais il est présent dès la formation des cocons car les poils urticants sont concentrés dans les nids et peuvent être mis en suspension dans l'air. Il faut éviter absolument le contact avec les chenilles ou leur nid.

Dans le cadre de la lutte sanitaire, l'ONF propose des interventions aussi bien chez les particuliers que sur les espaces publics selon les besoins.

Renseignements : ONF / Marie LAMBERT / Téléphone : **04 74 45 94 46** / Courriel : commercial.ain-loire-rhone@onf.fr

| SOCIAL |

Don du sang - Prochaines collectes

- **Lundi 3 avril à St Genis Pouilly** de 10h à 12h30 et de 15h30 à 19h - Groupe scolaire Bobby Lapointe
- **Mercredi 17 mai à Thoiry** de 16h30 à 19h - Rue de Combes, salle des fêtes



www.dondusang.net

Les ateliers du CLIC

• Prévention des chutes

Tous les jeudis d'avril, mai et juin (sauf le 25 mai)
de 9h30 à 11h30 / Animé par : **Sièl bleu**
Sur inscription / Lieu : Sergy

• Initiation à l'informatique

Jeudi 23, 30 mars et jeudi 6 avril de 16h00 à 17h00
Animé par : **des élèves de 1^{ère} en Gestion administrative**
Sur inscription / Lieu : Gex

• Atelier mémoire

Tous les mardis de mai de 14h30 à 16h30
Animé par : **la CARSAT Rhône-Alpes**
Sur inscription / Lieu : Ferney-Voltaire

• Habitat alternatif sur le Pays de Gex

Jeudi 11 mai à 14h30

Conférence animée par : **Madame Belo**, Coordinatrice association Le Pari solidaire, **Diane Guy** responsable de la Petite unité de vie des Berges du Lion et SEMCODA (sous-réserve).
Entrée libre et gratuite / Lieu : Divonne les Bains

• Remise à niveau de la conduite automobile

Mardi 13 juin de 9h00 à 17h00

Audit de conduite seniors, stage sur la journée complète : conduite en véhicule auto-école, nouveaux panneaux...
Animé par : **La prévention routière**
Sur inscription / Lieu : CLIC / Chevy

Informations : **CLIC du Pays de Gex**

04 50 41 04 04 - email clic@ccpg.fr - www.ccp.fr





Repas des aînés

Dimanche 19 février s'est déroulé le traditionnel repas des aînés. Après un repas très apprécié, concocté par les établissements Derudet du 8 à Huit, et la boulangerie Humbert, les convives ont pu apprécier un spectacle de danse. Il s'agissait d'une prestation de danse Country proposée par l'association les Swan Rangers, toute nouvelle association gonvilloise. Le décor était à la hauteur de l'événement et les participants ont pu repartir avec leur photo souvenir, déguisés en cowboy et dame du Far West. Nous tenons à remercier les enfants de l'école qui ont préparé les sets de table et tous les bénévoles qui ont aidé au service ! Après un après-midi jeux, une soupe à l'oignon a été servie et tout le monde est rentré, des souvenirs plein la tête. Vivement l'année prochaine !



Lecture pour tous

Bibliothèque - 27 chemin pré Meunier - 01630 Saint Jean de G. - 04 50 48 85 82 - bibliotheque-st-jean-gonville@orange.fr



Nouveaux horaires

Hors vacances scolaires : mardi et jeudi de 15h30 à 18h et le samedi de 10h30 à 12h.
En période de vacances scolaires : permanence le mardi et le samedi

Théâtre les 50

Samedi 1^{er} avril - Dîner à 20h00 - Spectacle à 21h30 / Dimanche 2 avril - Spectacle à 17h00

BARTOK CHOSTAKOVITCH - Projection d'images d'archives du cinéma

Chanteur : Eric Perez / Arrangements, piano, accordéon : Manuel Peskine



cée du Pirate, et la voix de Nicole Croisille devient indissociable des films de Lelouch et son « Cha ba da ba da » a l'odeur de la plage de Deauville. C'est toute cette mythologie du cinéma et de la chanson que j'ai envie d'évoquer. Eric Perez

Eric Perez, chanteur, comédien et metteur en scène d'opéra, nous avait enchanté il y quatre ans avec un récital Léo Ferré.

A ses côtés, un musicien, mais pas des moindres, Manuel Peskine est un véritable homme-orchestre, jouant du piano, de l'accordéon, de l'harmonica, de la trompette. Il a composé de nombreuses musiques de films dont Manet, L'Affaire Sacha Guitry, Ma Compagne de nuit...

Cette année l'association Les 50 propose un dîner savoureux en ouverture du spectacle du samedi soir 1^{er} avril. Dîner assis qui accueillera quarante-cinq convives au Théâtre Les 50 à 20h. Vous pouvez réserver par mail ou par téléphone. Le menu est disponible sur le site internet du Théâtre Les 50.

Dîner du samedi 1^{er} avril : 30€ - réservation jusqu'au 28 mars
Spectacle : tarif plein 25€ / abonnés, retraités et étudiants 20€
entrée libre pour les moins de 12 ans.

Renseignements et réservations : www.theatreles50.fr
Tél. : +33 (0)4 50 56 37 77 - Email : contact@theatreles50.fr
Adresse : 31 bis, impasse Aux Rues - 01630 St Jean de G. - France

3 JOURS DE MAI - Autour d'un piano

Vendredi 5 mai à 20h30

Angiola Rocca, piano

Samedi 6 mai à 20h00

Clémentine Dubost et Juliette Aridon

Piano à quatre mains

Samedi 6 mai à 22h00

Cerulean Poppy - Musique actuelle et Jazz

Dimanche 7 mai à 17h00

Jeunes lauréats du « Concours de Musique Riviera »

Voir le programme complet sur le site du Théâtre les 50 :

www.theatreles50.fr

Ensemble Jean-Philippe Rameau

Ensemble Jean-Philippe Rameau

Chœur classique

Malgorzata

Digaud-Baluszynska

Direction

Musique & Patrimoine

Concerts – conférences dans les Eglises du Pays de Gex

Au programme

L'histoire et le patrimoine de l'église

Conférenciers: Olivier Guichard, Gaëtan Noblet de Romery, Jacques de Vialet

Chants sacrés

Rameau, Haendel, Rachmaninov, Duruffé, Gjeilo, Jenkins, Ešenvalds

Orgue

Iván Rodríguez Expósito

Dates

Ve. 12 mai 2017 à 20h00 — Eglise de Grillly

Sa. 13 mai 2017 à 20h00 — Eglise d'Ornex

Di. 14 mai 2017 à 17h00 — Eglise de Chézery

Ve. 19 mai 2017 à 20h00 — Eglise de Prévessin-Moëns

Sa. 20 mai 2017 à 20h00 — Eglise de Pouilly

Di. 21 mai 2017 à 16h30 — Eglise de Saint-Jean-de-Gonville

Di. 21 mai 2017 à 19h00 — Eglise de Farges

Renseignements

info@jeanphilipperameau.org
www.jeanphilipperameau.org

Entrée libre, collecte



« Si donc le peuple promet simplement d'obéir, il se dissout par cet acte, il perd sa qualité de peuple. »

Jean-Jacques Rousseau

Droit de réponse

« Le prochain Président de la République, une fois élu, devra appliquer le programme sur lequel il s'est fait élire. Peu importe les oppositions qu'il rencontrera, ce n'est pas à la rue de décider lorsque les urnes auront rendu leur verdict ». Monsieur le Maire, lors de son discours des vœux du 21 janvier 2017.

Nous pourrions comprendre le désir, une fois la victoire de son camp acquise, de ne pas rencontrer d'opposition. Replaçons-nous en 2014 après les élections municipales, avec un Président de la République élu d'un autre camp. La première demande du Maire fut de faire voter par la majorité municipale le refus d'appliquer la loi sur les temps d'activités périscolaires. Etrange paradoxe : refuser l'expression de la rue contre son camp et avoir fait voter contre une loi de la République.

Qu'est-ce que la rue sinon un mouvement social comme moyen d'expression politique ? La manifestation de rue n'est que la continuation de la politique sous une autre forme. Elle est un mode d'action politique qui, si elle n'est pas institutionnelle, est encadré par la loi. Le vote, l'adhésion à un parti, les pétitions, la grève en sont d'autres.

La démocratie d'aujourd'hui est exigeante ; elle demande non pas d'exclure a priori mais d'écouter, de proposer, d'inclure dans un projet commun une société qui ne demande qu'à inventer, progresser, vivre. On ne fera croire à personne que l'incarnation de notre avenir se réduit à un Président de la République. Notre avenir, nous le portons. Quel que soit le prochain Président de la République nos voix seront plus importantes que la sienne.

Pour la vie et l'honneur des femmes.

Elisabeth Wilson, Gonvilloise, ancienne journaliste a co-fondé en 2010 à Saint Jean de Gonville, l'ONG Alliance globale contre les mutilations génitales féminines (AG-MGF). Cette ONG internationale a reçu le prix 2016 de la Global woman peace foundation, remis le 15 octobre à Washington, pour « son travail exceptionnel de plaidoyer contre les mutilations génitales féminines en Europe ». Pour en savoir plus et soutenir

ce combat : www.global-alliance-fgm.org ou 06 48 90 81 81.

Une école Mont et Sourire

Une Maison des enfants « Ecole Montessori » s'est ouverte en septembre 2016 dans notre village. Elle accueille 19 enfants de 2 ans et demi à 6 ans et demi. Des parents arrivant dans la région ont choisi de se domicilier à Saint Jean de Gonville compte tenu de la présence de cette Maison des enfants dans le village. Après six mois d'activité nous avons interrogé trois parents. *Qu'est-ce qui vous a amenés à mettre vos enfants à l'école Montessori ?*

N.P : Plus d'attention est portée à l'enfant car deux éducatrices sont présentes pour une quinzaine d'enfants. J'aime beaucoup cette citation de Maria Montessori : « L'enfant n'est pas un vase que l'on remplit, mais une source que l'on laisse jaillir ».

J.L : Dans la pédagogie Montessori, l'enseignant accompagne les enfants pour qu'ils deviennent autonomes, acteurs de leur vie, pour qu'ils ne soient ni des moutons, ni des loups. Le déjeuner pris tous ensemble est un moment important de la journée où les plus grands s'occupent des plus petits.

N.P : Ma fille à l'école publique avait des problèmes de concentration, elle n'arrivait pas à terminer une activité qu'elle entreprenait. J'ai cherché une alternative, l'école Montessori s'ouvrait et elle a été la première à y être inscrite.

N.P : Notre fille apprend à se sentir bien, à se construire, à se développer à son rythme. Aucune activité n'est imposée. Le choix est laissé aux enfants qui prennent des décisions, expriment ce qu'ils veulent puis l'enseignant cherche à les stimuler pour qu'ils se concentrent d'eux-mêmes. Le principe pédagogique est de donner confiance à l'enfant pour qu'il fasse de lui-même, sans contrainte.

J.L : Nous recherchions un environnement où l'enfant est au centre du projet éducatif. Notre intérêt pour la pédagogie Montessori correspond donc avant tout à un choix motivé par le respect de l'enfant, la non-violence, la confiance en soi, la liberté d'entreprendre et la liberté d'être.

S.P : Les enfants sont responsabilisés. A l'école classique, on ne peut pas



s'occuper des enfants individuellement, là on le peut. Cela a un coût, mais ça en vaut la peine.

Qu'avez-vous senti comme changement ?

N.P : Ma fille était très timide. En tant que papa anxieux, je craignais qu'elle ne se retrouve sur la touche en allant dans une école publique où les enseignants sont forcément moins disponibles en raison des classes surchargées. ... Aujourd'hui, c'est une petite fille courageuse qui a réussi à dominer sa timidité et à avoir confiance en elle.

Qu'appréciez-vous particulièrement dans l'aménagement de l'école ?

S.P : Il y a beaucoup de matériels en bois. Des petits ateliers amènent à rendre les enfants curieux : des ateliers pour laver et plier le linge, pour verser de l'eau, en fait, des ateliers de motricité. Ils permettent de développer l'habileté, l'organisation et la coordination, ce qui favorise le développement intellectuel. De plus, s'occuper de plantes et d'animaux leur permet de se connecter à la nature, à l'environnement, dans un esprit de découverte et de respect.

Et en conclusion...

J.L : Notre choix par rapport à cette école a été mûrement réfléchi. Dans la pédagogie Montessori, l'enfant est un petit adulte en devenir qui a toutes les capacités en lui d'intégrer et de faire. L'école est juste là pour rendre les choses possibles.

N.P : Les enseignants de l'école publique font un travail formidable avec les moyens qu'on leur donne. Mais si votre enfant est un peu fragile, pourquoi ne pas lui donner quelque temps un cadre plus sécurisant où on va l'accompagner de façon plus présente et l'aider à se sentir bien et à s'épanouir...

**Frédéric Desbordes
et Florian Morel**
Conseillers municipaux

Retrouvez nos articles, nos débats et nos projets sur le site de l'association : www.lescuples.fr

VIE PRATIQUE

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE AU PUBLIC dès le 1^{er} avril 2017

Lundi 8h30/12h - 13h30/19h
Mardi 8h30/12h - 17h/19h
Mercredi 8h30/12h - 13h30/17h30
Jeudi 8h30/12h - 13h30/17h30
Vendredi 8h30/12h
Permanence du Maire et des Adjointes tous
les **lundis de 18h à 19h** ou sur rendez-vous.
Tél. : **04 50 56 32 74**
mairie@stjeandegonville.fr
<http://www.saint-jean-de-gonville.fr>

MÉDICAL

Numéros d'urgence
SAMU, Médecins de garde **15**
GENDARMERIE **17**
POMPIERS **18**
APPEL D'URGENCE EUROPEEN **112**
PHARMACIE DE GARDE **3237**

Hôpitaux

Centre Hospitalier Alpes-Léman
04 50 82 20 00
Centre Hospitalier d'Annecy
04 50 63 63 63
Centre Hospitalier de Saint-Julien
04 50 49 65 65
Hôpitaux Universitaires de Genève
00 41 22 372 33 11
La Tour à Meyrin
00 41 22 719 61 11
Tougin Gex - Maison de retraite
04 50 40 38 38

VOTRE SANTÉ SUR LA COMMUNE

Médecins généralistes
Rue de la Louvatière
04 50 56 44 21

Kinésithérapeutes-ostéopathe
1396 Grand Route
04 50 59 11 83

Psychomotricienne - Emilie Ninet
1396 Grand Route
07 68 32 76 75

Foyer pour personnes handicapées
Chemin du Pré de la Tour
04 50 56 49 08

SERVICES

Relais postal - 8 à Huit
120, Rue de la Louvatière

Halte-garderie itinérante La Roulinotte
Accueil des enfants de 3 mois à 6 ans, le mardi
toute la journée et le vendredi après-midi.
Renseignements au **06 88 90 10 55**

Ecole primaire : 04 50 56 40 33

Cantine scolaire et périscolaire :
accueildeleoisirs@stjeandegonville.fr

Ecole Montessori - Mont et Sourire :
04 50 99 77 76

DÉCHETS

COLLECTE DES DÉCHETS SUR LA COMMUNE

Tous les jeudis matins : ramassage des
ordures ménagères, merci de déposer
votre bac le mercredi soir.

DÉCHETTERIES

Déchetterie de Péron - ZA de Pré Muny
04 50 59 14 64

Horaires d'été (de mars à fin octobre)

Du lundi au vendredi :
8h30/11h55 - 13h30/17h55
Samedi : **8h30/17h50**
Dimanche : **9h/11h50**

Fermeture des déchetteries les jours fériés :

- **Dimanche 16 avril et lundi 17 avril**
- **Lundi 1^{er} mai**
- **Jeudi 25 mai**
- **Lundi 8 mai**
- **Lundi 5 juin**

La collecte des ordures ménagères en porte
à porte sera maintenue les jours fériés.

ALLO ENCOMBRANTS : 04 50 20 65 86 COLLECTE

Vous souhaitez donner des objets qui pour-
raient avoir une seconde vie ou acheter des
objets en bon état et à bas prix, voici des
associations qui collectent et revendent pe-
tits et grands objets

AGCR- St Genis-Pouilly : **04 50 28 20 50**
Croix-Rouge- Prévessin-M. : **04 50 42 40 35**
Emmaüs- Annemasse : **04 50 39 34 96**

STOP AUX BRUITS

Merci de respecter les horaires suivants :
Les jours ouvrables : 8h/12h - 14h/19h30

Les samedis : 9h/12 - 15h/19h

Les dimanches et jours fériés : 10h/12h

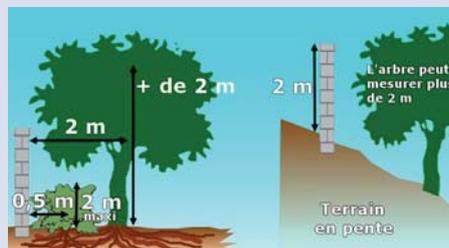
Le dimanche est une journée de détente
pour tous, il serait confortable de faire at-
tention aux nuisances sonores (motos et
quads). La liberté de chacun finit là où
commence celles des autres.

TAILLE DES HAIES

• Les végétaux ne dépassant pas 2 mètres
de hauteur peuvent être plantés jusqu'à 50 cm
de la limite de propriété.

• Les arbres ou arbustes de plus de 2 mètres
doivent être plantés à une distance d'au
moins 2 mètres de la limite séparative.

• L'entretien des végétaux est à la charge
du propriétaire.



CARNET

NAISSANCES



Noah SOULIS, né le 01/11/2016 à St
Julien en Genevois (Parents : Laurent SOULIS
et Sandy CALMEIL, domiciliés au 36
route de Roulave)



Augustin VAREON, né le 14/12/2016 à
St Julien en Genevois (Parents : Michaël
VAREON et Mme Laetitia CHALVET, do-
miliés au 187 rue Saint-Jean)



Jean JAHÉNY, né le 10/02/2017 à Epagny
Metz-Tessy (Parents : Nicolas JAHÉNY et
Séverine PIZZERA, domiciliés au 565 rue
du Bourg)

Rosalie WÜLSER, née le 24/02/2017 à An-
nemasse (Parents : Pierre-Alain WÜLSER
et Emilie DELPECH, domiciliés au 135 rue
Saint Jean)

MARIAGE

LLORCA Aurélien et MARTIN Aurélie
se sont unis le samedi 11 mars 2017

AGENDA

AVRIL 2017

Mardi 4

- 20h Conseil municipal

MAI 2017

Mardi 2

- 20h Conseil municipal

Samedi 8

- Cérémonie

Samedi 13

- Sou des Ecoles / Pétanque :
Foire aux plantons

Samedi 27

- Boules : Concours

JUIN 2017

Mardi 6

- 20h Conseil municipal

Samedi 17

- Sou des Ecoles : Fête de l'école